



**REGIONAL OFFICE FOR THE WESTERN PACIFIC
BUREAU RÉGIONAL DU PACIFIQUE OCCIDENTAL**

COMITÉ RÉGIONAL

WPR/RC77/8

**Soixante-dix-septième session
Manille (Philippines)
19-22 octobre 2026**

22 septembre 2026

ORIGINAL : ANGLAIS

Point 11 de l'ordre du jour provisoire

VACCINATION

La vaccination demeure l'une des interventions de santé publique les plus efficaces et continue de jouer un rôle central dans les efforts visant à instaurer la couverture sanitaire universelle. Pourtant, les progrès en matière de vaccination dans la Région du Pacifique occidental ont ralenti, voire, dans certains contextes, reculé, si bien que la Région n'est désormais plus en voie d'atteindre les cibles clés énoncées dans le *Programme pour la vaccination à l'horizon 2030*. La couverture par la troisième dose du vaccin antidiphtérique-antitétanique-anticoquelucheux (DTC) a diminué dans la Région, passant de 94 % en 2019 à 89 % en 2025, et le nombre d'enfants « zéro dose » – ceux qui n'ont pas reçu de première dose – est passé de 1,2 million à près de 1,7 million au cours de la même période. La Région risque en outre de ne pas atteindre la cible d'élimination de la rougeole fixée pour 2030, et les progrès en matière de promotion de la vaccination à toutes les étapes de la vie demeurent limités et inégaux. Ces tendances nécessitent une action de toute urgence de la part des États Membres et des partenaires.

Le projet de *Plan régional pour accélérer les progrès de la vaccination dans le Pacifique occidental* propose un cadre ciblé pour insuffler un nouvel élan jusqu'à 2030. Il vise en priorité à réduire les populations « zéro dose » et insuffisamment vaccinées, à éliminer durablement la rougeole, et à promouvoir la vaccination à toutes les étapes de la vie. Un financement, des systèmes de données, des chaînes d'approvisionnement et une collaboration régionale renforcés, propices à favoriser la confiance à l'égard des vaccins, viendraient soutenir ces efforts. Le projet de Plan régional a été élaboré sur la base d'une analyse approfondie de la situation et de vastes consultations avec les États Membres et des experts techniques. Les discussions menées lors de la 35^e réunion du Groupe consultatif technique sur la vaccination et les maladies à prévention vaccinale ont souligné

la nécessité d'une mise en œuvre accélérée, d'une meilleure responsabilisation et d'un renforcement des mécanismes consultatifs nationaux et régionaux en matière de vaccination.

Le Comité régional du Pacifique occidental est invité à examiner, pour adoption, le projet de *Plan régional pour accélérer les progrès de la vaccination dans le Pacifique occidental*.

PROJET DE PLAN RÉGIONAL POUR ACCÉLÉRER LES PROGRÈS DE LA VACCINATION DANS LE PACIFIQUE OCCIDENTAL

1. CONTEXTE

La cible 3.8 des objectifs de développement durable appelle à faire en sorte que chacun bénéficie d'une couverture sanitaire universelle, comprenant une protection contre les risques financiers et donnant accès à des services de santé essentiels de qualité et à des médicaments et vaccins essentiels sûrs, efficaces, de qualité et d'un coût abordable. Le *Programme pour la vaccination à l'horizon 2030 (Vaccination 2030)*, adopté par l'Assemblée mondiale de la Santé en août 2020, a établi la vision d'un monde où chaque individu, où qu'il se trouve et quel que soit son âge, bénéficie pleinement des vaccins pour sa santé et son bien-être. *Vaccination 2030* fixe trois objectifs d'impact et sept buts « priorité stratégique » pour 2030. En outre, le *Cadre régional stratégique pour les maladies à prévention vaccinale et la vaccination dans le Pacifique occidental (2021-2030)*, adopté par le Comité régional OMS du Pacifique occidental en octobre 2020, a défini trois objectifs stratégiques et 18 stratégies pour aider les États et Territoires de la Région à réaliser la vision et les priorités stratégiques de *Vaccination 2030*. Plus récemment, la vision régionale, intitulée « Tisser la trame de la santé pour les familles, les communautés et les sociétés de la Région du Pacifique occidental (2025-2029) », a réaffirmé l'importance de la vaccination pour améliorer la santé et le bien-être, et défini un objectif ambitieux pour la Région à l'horizon 2029, énoncé comme suit :

Tous les États et Territoires atteignent une couverture vaccinale de 90 % pour trois doses du vaccin combiné contre la diphtérie, l'anatoxine tétanique et la coqueluche (DTC3), deux doses du vaccin antirougeoleux (MCV2), le vaccin pneumococcique conjugué (VPC3) et la série complète du vaccin anti-papillomavirus humain (HPV) parmi les populations éligibles.

Selon un examen à mi-parcours des progrès accomplis dans le monde en 2025, la plupart des indicateurs progressent trop lentement pour atteindre les cibles de *Vaccination 2030*. Il en va de même dans la Région du Pacifique occidental. Les progrès ont ralenti, et dans certains contextes, reculé pour certains indicateurs clés. Ces tendances préoccupantes nécessitent une action de toute urgence de la part des États Membres et des partenaires :

- La couverture régionale de la troisième dose du vaccin diphtérie-tétanos-coqueluche (DTC3) a diminué, passant de 94 % en 2019 à 89 % en 2025, tandis que le nombre d'enfants « zéro dose » – c'est-à-dire ceux qui n'ont pas reçu de première dose – est passé de 1,2 million à près de 1,7 million au cours de la même période. La Région n'est pas en voie d'atteindre la cible 2.1 de *Vaccination 2030*, qui appelle à réduire de 50 % le nombre d'enfants « zéro dose ». Si la majorité des 1,7 million d'enfants « zéro dose » de la Région en 2025 se concentrent dans trois grands pays, il n'en demeure pas moins que des enfants « zéro dose »

et insuffisamment vaccinés vivent dans tous les États et Territoires de la Région. Le défi est particulièrement redoutable pour les États et Territoires insulaires du Pacifique, où la dispersion géographique, la vulnérabilité face au climat et les lacunes en matière de logistique compliquent la prestation de services.

- Dans 29 États et Territoires, l'élimination de la rougeole a été vérifiée et s'est maintenue. Pourtant, la Région risque de ne pas atteindre l'indicateur 1.2 de *Vaccination 2030* relatif à l'élimination de la rougeole au niveau des régions (aucune incidence de rougeole endémique). Neuf pays n'ont pas encore éliminé la rougeole dans la Région (Cambodge, Chine, Indonésie, Malaisie, Mongolie, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines, République démocratique populaire lao et Viet Nam). Au cours de ses dernières réunions, la Commission régionale de vérification de l'élimination de la rougeole et de la rubéole dans le Pacifique occidental a dressé plusieurs constats : les écarts se creusent en matière d'immunisation ; les performances en matière de surveillance sont inégales ; et l'incidence de la rougeole a augmenté en 2024-2025. En outre, en 2025, l'OMS, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance et Gavi, l'Alliance du Vaccin, ont conjointement lancé une alerte face à l'augmentation du fardeau de la rougeole dans la Région du Pacifique occidental, cette maladie ayant atteint son plus haut niveau depuis 2020.
- Les progrès en matière de promotion de la vaccination à toutes les étapes de la vie demeurent limités et inégaux dans toute la Région. Malgré son rôle essentiel dans la prévention du cancer, la vaccination contre le papillomavirus humain n'est pas encore pleinement intégrée à grande échelle dans les programmes de vaccination systématique. De même, la vaccination antigrippale affiche un taux de couverture tout aussi faible chez les adultes.

La Région doit agir plus rapidement et avec davantage de cohérence pour renforcer les programmes de vaccination d'ici à 2030 dans trois domaines, formulés comme suit : 1) réduire les populations « zéro dose » et insuffisamment vaccinées ; 2) éliminer durablement la rougeole ; et 3) promouvoir la vaccination à toutes les étapes de la vie.

Ce Plan régional propose des actions aux États Membres pour faire en sorte que les progrès visant à atteindre les principales cibles de *Vaccination 2030* soient sur la bonne voie, en mettant davantage l'accent sur ces trois domaines. Pour plus d'informations sur l'analyse menée en vue de l'élaboration de ce Plan régional, veuillez vous reporter au document de référence intitulé « [Accélérer les progrès de la vaccination dans la Région du Pacifique occidental : analyse de la situation](#) ».

2. PLAN DE TRAVAIL

Réduire les populations « zéro dose » et insuffisamment vaccinées

L'objectif consistant à atteindre tous les enfants n'est pas seulement un objectif de vaccination : c'est l'une des mesures les plus parlantes pour savoir si les systèmes de santé desservent les communautés vulnérables et ne laissent personne de côté. Parmi les obstacles persistants dans toute la Région, on peut citer la faiblesse des systèmes de collecte de données individuelles et de la microplanification géospatiale, la fragmentation de la prestation de services de proximité, le caractère incertain et limité du financement national, les lacunes en matière d'approvisionnement, le manque de fiabilité de l'approvisionnement en vaccins et la réticence face à la vaccination. Ces obstacles affectent de manière disproportionnée les populations mal desservies, notamment les communautés isolées, les groupes de migrants, les populations urbaines pauvres et les minorités ethniques. Pour surmonter ces défis, les pays devraient envisager les mesures suivantes :

- **Tenir compte des plans** visant à réduire les populations « zéro dose » et insuffisamment vaccinées dans les plans nationaux, les budgets et les cadres de responsabilisation infranationaux, en examinant régulièrement les performances et les mesures correctives dans les communautés durement touchées et vulnérables.
- **Utiliser des données infranationales et individuelles**, des approches géospatiales et des outils analytiques avancés pour identifier les enfants qui échappent à la vaccination, comprendre pourquoi ils y échappent et orienter les ressources vers les éléments précis qui font obstacle à la vaccination.
- **Renforcer les programmes de vaccination systématique** à l'aide d'interventions ciblées, y compris le recensement des groupes de population non vaccinés, le rattrapage systématique et l'organisation d'activités de proximité grâce à des soins de santé primaires transformateurs. Ces étapes seront essentielles pour combler les lacunes en matière de vaccination et répondre aux besoins des populations laissées de côté.
- **Accorder la priorité aux investissements** dans les agents de santé et les capacités de proximité, le transport et la logistique du dernier kilomètre, l'achat et l'approvisionnement fiables de vaccins, la capacité de la chaîne du froid, les données individuelles et géospatiales, et la mobilisation communautaire.

Éliminer durablement la rougeole

Pour maintenir le statut d'élimination de la rougeole, une couverture d'au moins 95 % par la deuxième dose de vaccin antirougeoleux (MCV2) doit être atteinte et maintenue, et la couverture doit être élevée et équitable au niveau infranational, avec l'appui d'une surveillance conforme aux normes de vérification. Pour assurer le suivi des progrès, il convient de mesurer la couverture MCV2 à l'échelle nationale et au niveau des districts, la proportion de districts ayant atteint une couverture MCV2 d'au moins 95 %, l'efficacité de la surveillance et des laboratoires par rapport aux normes de vérification, et la rapidité de détection et de riposte en cas d'épidémie.

La réticence face à la vaccination et la perte de confiance peuvent créer des lacunes en matière d'immunisation des populations et entraver les efforts de vaccination, y compris ceux visant à éliminer durablement la rougeole. Les raisons pour lesquelles les personnes retardent ou refusent la vaccination sont complexes et dépendent du contexte. On peut notamment citer les préoccupations concernant l'innocuité ou l'efficacité des vaccins, la mésinformation et la désinformation, le manque de confiance à l'égard des systèmes de santé, les influences sociales et culturelles, et les expériences négatives avec les services de santé, entre autres. Il est essentiel de comprendre ces raisons – ainsi que les obstacles pratiques à l'accès à la vaccination – pour concevoir des réponses efficaces.

L'élimination de la rougeole est à la fois une responsabilité nationale et un bien public régional. Dans toute région interconnectée, les lacunes en matière d'immunisation et les épidémies dans un pays créent rapidement des risques pour les autres. La solidarité régionale sera essentielle pour parvenir à l'élimination d'ici à 2030. Cela passera notamment par la responsabilisation mutuelle, la collaboration transfrontalière, le partage d'informations et l'apprentissage entre pairs, parallèlement à des actions nationales soutenues pour interrompre la transmission et prévenir son rétablissement. Tous les États Membres devraient envisager les mesures suivantes :

- **Renforcer la vaccination systématique** et mener des actions de rattrapage ciblées ainsi que des activités de vaccination supplémentaires dans les zones à haut risque.
- **Rétablir** une surveillance et des laboratoires efficaces et conformes aux normes de vérification.
- **Accorder un financement national durable** par le biais de plans d'élimination des coûts.

Les neuf pays de la Région qui n'ont pas encore éliminé la rougeole ont identifié des difficultés propres à leur pays, des actions à mener en priorité et, pour la plupart, leurs besoins en ressources dans le cadre de plans nationaux et de consultations régionales. À présent, le défi sera de traduire ces plans en actions concrètes. Pour relever ces défis, les États Membres devraient envisager les mesures suivantes :

- **Réaffirmer** que l'élimination de la rougeole et de la rubéole d'ici à 2030 est un objectif de programme national et un moyen de mesurer la responsabilisation, celle-ci reposant sur une couverture systématique équitable, des campagnes de vaccination de rattrapage ciblées, une surveillance et des capacités de laboratoire conformes aux normes de vérification, une capacité de réaction rapide en cas d'épidémie, la mobilisation communautaire et la coordination transfrontalière.
- **Veiller** à ce que les priorités nationales en matière d'élimination de la rougeole et de la rubéole soient financées de manière adéquate, en faisant en sorte que des ressources soient disponibles pour la vaccination systématique et de rattrapage, la surveillance et les laboratoires, la riposte rapide aux épidémies, les capacités de main-d'œuvre, l'approvisionnement en vaccins et la mobilisation communautaire.
- **Identifier** des sources de financement nationales durables et complémentaires de la part de partenaires pour combler les déficits de financement.
- **Mener** des examens systématiques pour identifier les obstacles à la mise en œuvre, maintenir l'attention politique et déclencher des mesures correctives dans les contextes et au moment où cela est nécessaire.
- **Renforcer la confiance à l'égard de la vaccination et la demande de vaccins** moyennant l'utilisation systématique de données comportementales et sociales, la mobilisation communautaire et l'écoute sociale, avec l'appui de communications fiables et d'agents de santé répondant de façon adaptée aux préoccupations réelles, à la mésinformation et à d'autres obstacles à la vaccination.

Les leçons tirées de l'éradication de la poliomyélite – notamment la microplanification, l'utilisation de données en temps réel, la surveillance indépendante et les procédures normalisées de riposte aux épidémies – peuvent permettre d'accélérer les progrès sur la voie de l'élimination de la rougeole tout en renforçant la résilience globale des programmes.

Promouvoir la vaccination à toutes les étapes de la vie

La Région connaît une transition démographique rapide, caractérisée par un vieillissement de la population et une charge élevée de maladies non transmissibles qui accroissent la vulnérabilité aux conséquences infectieuses graves. Parallèlement, nous disposons de plus en plus de données factuelles en faveur de la vaccination des adolescents, des adultes et des personnes âgées, notamment contre la grippe, les infections à pneumocoques, le zona et le virus respiratoire syncytial.

Les investissements dans la vaccination à toutes les étapes de la vie devraient venir compléter (et non concurrencer) les efforts visant à renforcer les sous-programmes de vaccination des enfants.

Cependant, des défis fondamentaux persistants, en particulier le fardeau des enfants « zéro dose » et la résurgence de la rougeole, continuent d'absorber l'attention des responsables ainsi que l'espace budgétaire, et les efforts visant à fournir une prestation de services équitable aux adolescents et à d'autres populations en pâtissent. Pour progresser dans ce domaine, il faudra établir une base de données factuelles plus solide, définir plus clairement les étapes de l'introduction des vaccins et apporter un soutien institutionnel plus systématique aux pays. Les pays devraient envisager les mesures suivantes :

- **Renforcer** les bases factuelles éclairant la prise de décision sur la vaccination des adolescents, des adultes et des personnes âgées, notamment au moyen d'évaluations de la charge de morbidité et de l'impact sur la santé, d'informations sur l'accessibilité financière et les conditions d'administration des vaccins prioritaires, et d'analyses politiques, si nécessaire.
- **Définir les étapes** de l'élargissement de la vaccination à toutes les étapes de la vie, qui viendra compléter les efforts visant à réduire le fardeau des populations « zéro dose » et à revenir sur la bonne voie pour ce qui est de la lutte contre la rougeole.
- **Identifier** les mécanismes de financement nationaux appropriés et intégrer la vaccination dans les plateformes de prestation de services et de financement existantes pour les adolescents, les mères et les personnes âgées, lorsque cela est faisable.
- **Élargir progressivement** les politiques de vaccination et les plateformes de prestation au-delà de la petite enfance, en fonction des besoins épidémiologiques, de l'état de préparation opérationnelle des programmes et de l'espace budgétaire.
- **Veiller** à ce que les cadres politiques et les plateformes de prestation soient opérationnels pour les adolescents, les adultes et les populations âgées.

Facteurs favorables transversaux : financement durable, mise en œuvre et systèmes résilients

Les progrès dans les trois domaines prioritaires visant à renforcer les programmes de vaccination dépendront d'un ensemble cohérent de conditions favorables. Le renforcement des mécanismes consultatifs nationaux, la transformation des données et la transformation numérique, les systèmes d'achat et d'approvisionnement, la promotion de la confiance à l'égard des vaccins, ainsi que la promotion d'une communication, d'investissements nationaux et d'une collaboration régionale plus efficaces sont autant d'éléments qui auront un rôle à jouer. En effet, l'identification des populations non desservies, la fiabilité de la prestation de services et le maintien de la confiance à l'égard de la vaccination dépendent de l'ensemble de ces éléments.

Des mécanismes consultatifs nationaux solides, en particulier des groupes consultatifs techniques nationaux sur la vaccination fonctionnels, sont essentiels pour accélérer les progrès en vue de réaliser les trois priorités régionales de renforcement des programmes de vaccination.

- En s'appuyant sur des données factuelles, ces groupes donnent des conseils indépendants sur les priorités des programmes, les politiques vaccinales, les évaluations de la charge de morbidité, les évaluations économiques et l'optimisation des produits. Ils aident également les pays à améliorer l'équité, à atteindre les objectifs d'élimination de la rougeole et à élargir les plateformes de vaccination à toutes les étapes de la vie.
- Des groupes consultatifs techniques nationaux sur la vaccination fonctionnels, ou des organes consultatifs équivalents, peuvent aider les gouvernements à prendre des décisions fondées sur des données factuelles concernant les nouveaux vaccins et les nouvelles stratégies, tandis que la collaboration régionale peut faciliter l'échange technique et l'adaptation des recommandations mondiales aux contextes nationaux.

Il est indispensable que les pays continuent de financer et de diriger les efforts visant à faire progresser les trois domaines prioritaires, en vue de renforcer les programmes de vaccination d'ici à 2030.

- À l'heure où le financement extérieur des programmes de vaccination évolue et devient moins prévisible, les pays devraient évaluer les ressources nécessaires pour atteindre les priorités nationales en matière de vaccination, identifier les lacunes en matière de financement et de mise en œuvre, et concevoir des solutions financières et techniques durables.
- Il convient de protéger la vaccination dans le cadre des budgets de santé nationaux et infranationaux et, le cas échéant, de recourir à des mécanismes de financement de la santé et d'investissement plus général dans les soins de santé primaires afin de soutenir les services de vaccination.
- Les ministères de la santé devraient mobiliser l'ensemble des pouvoirs publics sur la question du financement de la vaccination, en travaillant avec les ministères responsables des finances, de la planification et d'autres secteurs pour évaluer les besoins, identifier des mécanismes durables et veiller à ce que les priorités nationales en matière de vaccination soient adéquatement financées et mises en œuvre.

Plutôt que d'être utilisées de façon expérimentale, **la transformation des données et la transformation numérique** devraient être systématiquement intégrées dans la prise de décision pour les programmes aux niveaux national et infranational.

- L'utilisation de registres de vaccination électroniques interopérables, la microplanification géospatiale, la cartographie numérique, la mise en place de chaînes d'approvisionnement numérisées et une meilleure utilisation des données au niveau individuel peuvent aider les pays à identifier les personnes non desservies, les endroits où persistent des lacunes en matière de vaccination et les domaines où des ressources devraient être orientées.
- Le recours responsable à l'IA et à des méthodes d'analyse avancée peut permettre de repérer des tendances parmi des données de plus en plus complexes, de faciliter l'identification des populations non desservies et de renforcer la planification des programmes et la prise de décision.

Dans plusieurs contextes, les systèmes d'achat et d'approvisionnement nécessitent un renforcement supplémentaire, car les lacunes en matière de prévision, d'achat et de distribution peuvent perturber les services de vaccination et affaiblir la confiance du public. À travers la Région, les pays sont confrontés à divers défis en matière d'achat et d'approvisionnement, notamment des obstacles administratifs, des accords de distribution fragmentés, des contraintes liées au marché et des déficits de financement, exacerbés par les impacts des conflits récents à travers le monde.

- Il convient d'accorder la priorité au renforcement de la capacité institutionnelle et opérationnelle des unités nationales d'achat et d'approvisionnement pour entreprendre en temps opportun les prévisions, la planification des achats, la passation de marchés, la gestion des fournisseurs et la supervision, de la distribution à la prestation de services.
- La collaboration régionale, y compris les accords d'achat groupé, le cas échéant, peut continuer à fournir un soutien dans certains contextes ; cependant, une capacité nationale d'achat plus forte et un financement intérieur fiable sont essentiels pour garantir la viabilité à long terme, la continuité des services et la prise en main par les pays.

Il convient d'intégrer systématiquement **la confiance à l'égard des vaccins et la mobilisation communautaire** dans les programmes, et non de prendre ces éléments en compte uniquement en cas d'épidémie ou lorsque la confiance diminue. Les États Membres devraient envisager les mesures suivantes :

- S'efforcer de comprendre, de façon systématique, pourquoi les gens acceptent la vaccination, la retardent ou y échappent, et utiliser des données comportementales et sociales pour adapter les services et les approches de mobilisation. Cela nécessitera une écoute sociale active, des connaissances comportementales, une communication transparente et ciblée, une mobilisation communautaire soutenue et un renforcement des capacités des

agents de santé à écouter les préoccupations et à y répondre avec empathie et en citant des données factuelles.

- Renforcer les capacités à anticiper et à détecter la mésinformation et la désinformation et à y répondre dans un environnement informationnel en rapide évolution.

3. RÔLE DE L'OMS

L'OMS épaulera les États Membres en vue d'accélérer les progrès dans les trois domaines prioritaires visant à renforcer les programmes de vaccination et de renforcer les systèmes nécessaires pour poursuivre les progrès de façon durable, notamment par le biais d'orientations normatives, d'une assistance technique et d'un appui à l'élaboration de politiques, ainsi qu'en convoquant des événements et en assurant le suivi et l'évaluation au niveau régional.

Pour réduire les populations « zéro dose » et insuffisamment vaccinées, l'OMS :

- **soutiendra les efforts des pays** visant à renforcer l'analyse des causes profondes, la planification infranationale, la microplanification géospatiale, les systèmes de données individuelles et les approches visant à promouvoir la confiance à l'égard des vaccins.
- **travaillera avec les partenaires** pour aligner l'assistance technique et financière sur les efforts menés au niveau des pays en vue de réduire le fardeau des populations « zéro dose » et améliorer l'équité en matière de vaccination systématique, en particulier dans les contextes à forte charge et où les ressources sont limitées.
- **renforcera les partenariats** avec les États Membres, les partenaires de développement, les institutions techniques et les organisations de la société civile afin de soutenir une mise en œuvre coordonnée.

Pour accélérer l'élimination de la rougeole, l'OMS :

- **soutiendra une action régionale accélérée** au moyen d'orientations techniques sur l'évaluation des risques, la surveillance, la riposte aux épidémies et les exigences en matière de vérification.
- **facilitera l'apprentissage entre pairs**, encouragera l'application des leçons tirées de l'éradication de la poliomyélite et alignera le soutien sur les plans d'élimination mis en œuvre au niveau national, en particulier dans les contextes confrontés à des risques élevés de résurgence ou à des contraintes de mise en œuvre.
- **convoquera des réunions annuelles** pour les neuf pays qui n'ont pas encore éliminé la rougeole dans la Région, parallèlement à un examen régional continu des progrès.

Pour promouvoir la vaccination à toutes les étapes de la vie, l'OMS :

- **assurera un leadership normatif** et fournira une synthèse des données factuelles ainsi que des orientations politiques pour soutenir un élargissement progressif de la vaccination au-delà de la petite enfance.

Dans le cadre du programme de vaccination plus général, l'OMS :

- **mettra davantage l'accent** sur le renforcement des groupes consultatifs techniques nationaux sur la vaccination, en leur qualité d'acteurs essentiels du soutien régional à la vaccination, étant entendu que des groupes de ce type solides et fonctionnels sont indispensables pour mener une politique vaccinale fondée sur des données factuelles, dans un contexte où les calendriers de vaccination deviennent de plus en plus complexes et où les pays envisagent de nouveaux vaccins et de nouvelles stratégies de vaccination à toutes les étapes de la vie.
- **transformera le Groupe consultatif technique régional sur la vaccination (RITAG)** en un réseau consultatif régional dirigé par les pays et mieux adapté aux besoins, avec une participation accrue des groupes consultatifs techniques nationaux sur la vaccination et des organes consultatifs équivalents. Une fois transformé, ce nouveau RITAG renforcera l'apprentissage entre pairs et les échanges techniques, aidera les pays à adapter les recommandations mondiales aux contextes nationaux, et renforcera les liens bidirectionnels entre les processus de politique vaccinale nationaux, régionaux et mondiaux, y compris le Groupe stratégique consultatif d'experts de l'OMS.
- **plaidera en faveur d'un engagement politique** et d'un financement plus durable ainsi que d'un leadership national pour les programmes de vaccination afin de maintenir les acquis durablement obtenus et de réaliser les trois priorités de ce Plan régional.
- **renforcera le leadership régional** en matière de vaccination en produisant des données factuelles, en documentant l'expérience des pays, en organisant des dialogues politiques, en facilitant l'apprentissage entre pays, en partageant les expériences et en soutenant les efforts de plaidoyer visant à faire en sorte que la vaccination demeure une priorité politique de haut niveau.
- **soutiendra le renforcement des mécanismes de données et des systèmes numériques**, des systèmes d'achat et d'approvisionnement, de la confiance à l'égard des vaccins, du financement durable et de la collaboration régionale, tout en maintenant les biens publics régionaux, tels que les laboratoires de référence, les processus de vérification et les échanges d'informations transfrontaliers.

4. SUIVI ET ÉVALUATION

Le suivi des progrès sera assuré par le biais d'un cadre régional d'établissement de rapports, de suivi et d'évaluation aligné sur le cadre de suivi *Vaccination 2030* et le *Cadre régional stratégique pour les maladies à prévention vaccinale et la vaccination dans le Pacifique occidental (2021-2030)*.

- **Pour les populations « zéro dose » et insuffisamment vaccinées**, le suivi se concentrera sur le nombre d'enfants « zéro dose », qui se mesurera par le nombre d'enfants n'ayant pas reçu leur première dose du vaccin DTC, ainsi que sur la couverture par la troisième dose du DTC et les tendances de la couverture infranationale.
- **Pour l'élimination de la rougeole**, le suivi s'appuiera sur des indicateurs, à savoir la réalisation des objectifs d'élimination approuvés, le nombre de flambées épidémiques importantes ou perturbatrices, la couverture par la deuxième dose de vaccin antirougeoleux (VAR2) et la rapidité de la détection et de la riposte aux épidémies.
- **Pour la vaccination à toutes les étapes de la vie**, le suivi s'appuiera sur des indicateurs de la couverture vaccinale à toutes les étapes de la vie et de l'étendue de la protection, auxquels s'ajouteront des mesures des progrès accomplis en vue de l'élargissement des politiques et de la prestation de services au-delà de la petite enfance.

Dans les trois domaines prioritaires visant à renforcer les programmes de vaccination, le suivi comprendra également des indicateurs systémiques liés aux priorités régionales, notamment les rapports de surveillance, la disponibilité des vaccins au niveau de la prestation de services, la mise en œuvre de stratégies comportementales et sociales pour comprendre et résoudre le problème de la sous-vaccination et renforcer la confiance à l'égard des vaccins, le financement national, et les progrès accomplis en vue d'identifier et de combler les lacunes en matière de financement et de mise en œuvre. Les rapports seront établis dans le cadre des processus de suivi nationaux, régionaux et mondiaux existants, et des examens seront menés régulièrement pour éclairer l'appui technique, renforcer la responsabilisation et favoriser la correction de trajectoire.

5. CONCLUSION

La Région du Pacifique occidental dispose des connaissances techniques et des outils nécessaires pour accélérer les progrès en matière de vaccination. Les pays ont recensé une grande partie des populations échappant à la vaccination et identifié des obstacles à la mise en œuvre des programmes qui doivent être levés, et défini des mesures à adopter. Jusqu'en 2030, la priorité sera de traduire ces connaissances en un processus de mise en œuvre rapide et responsable, disposant d'un financement adéquat.

Dans toute région interconnectée, des lacunes immunitaires persistantes dans un milieu créent des risques pour les autres. De même, les progrès dans un pays contribuent à une protection régionale plus forte. Un engagement politique continu, la prise en main par les pays, un soutien mutuel et une responsabilisation commune demeureront des facteurs essentiels pour maintenir l'élan et garantir l'obtention de résultats.

Un engagement soutenu en faveur de ce Plan régional permettra non seulement de faire progresser les objectifs de vaccination de la Région, mais aussi de rendre la Région du Pacifique occidental plus forte afin qu'elle soit plus équitable, plus sûre, plus résiliente et mieux à même de préserver la santé et le bien-être des générations présentes et futures.